Agence des douanes et du revenu du Canada | Canada Customs and Revenue Agency

ANNEXE 1 S
Code 0101

REVENU NET (PERTE NETTE) AUX FINS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année / Mois / Jour

- Cette annexe est utilisée pour effectuer le rapprochement entre le revenu net (la perte nette) de la société selon les états financiers et le revenu net (la perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu.
- Donnez les détails nécessaires dans la section de l'identification, et remplissez les lignes numérotées requises. Vous devez reporter les montants selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR).
- Les articles, paragraphes et alinéas mentionnés sur cette annexe renvoient à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.
- Pour plus de renseignements, reportez-vous au *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

Revenu net (perte nette) après les impôts et les éléments extraordinaires selon les états financiers ..... _____ A

Additions :

Provision pour impôts – courants	101	
Provision pour impôts – différés	102	
Amortissement des biens corporels	104	
Amortissement des biens incorporels	106	
Récupération de la déduction pour amortissement – annexe 8	107	
Gain sur vente d'immobilisation admissible – annexe 10	108	
Revenu/perte aux fins de l'impôt – coentreprises/sociétés de personnes	109	
Perte sur disposition d'actifs	111	
Dons de bienfaisance – annexe 2	112	
Gains en capital imposables – annexe 6	113	
Amortissement de l'inventaire – fin de l'année	117	
Frais de repas et de représentation non déductibles	121	
Réserves fiscales déduites dans l'année précédente – annexe 13	125	

Autres additions :

600		290	
601		291	
602		292	
603		293	
604		294	

Total des zones 101 à 294 — 500 _____ ▶ _____ B

Total partiel (montant A plus montant B) _____ C

Déductions :

Mauvaise créance	304	
Revenu comptable de coentreprises ou de sociétés de personnes	305	
Part dans le revenu de filiales et de sociétés affiliées	306	
Gain sur disposition d'actifs selon les états financiers	401	
Déduction pour amortissement – annexe 8	403	
Perte finale – annexe 8	404	
Déduction pour montant cumulatif des immobilisations admissibles – annexe 10	405	
Perte déductible au titre d'un placement d'entreprise – annexe 6	406	
Retenues	408	
Réserves fiscales demandées dans l'année courante – annexe 13	413	
Contributions à un régime de revenu différé – annexe 15	417	

Autres déductions :

700		390	
701		391	
702		392	
703		393	
704		394	

Total des zones 304 à 394 — 510 _____ ▶ _____ D

Revenu net égal à zéro ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu – montant C moins montant D ..... _____ E

Inscrivez le montant E à la ligne 300, page 1 de la T2 Abrégée. Si le montant E est positif, veuillez produire la *T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

(This form is available in English)

Canada